

---

**PROVINCE DE QUÉBEC**36<sup>e</sup> LÉGISLATURE1<sup>re</sup> SESSION

QUÉBEC, LE 4 JUIN 1999

---

**CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR***Québec, le 4 juin 1999*

Aujourd'hui, à vingt heures quarante-neuf minutes, il a plu à l'honorable Administrateur du Québec de sanctionner le projet de loi suivant :

n<sup>o</sup> 63 Loi concernant certains contrats du ministère du Revenu

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par l'honorable Administrateur du Québec.